

LA COMMISSION DES PARCS DU NIAGARA

RAPPORT ANNUEL DE 2003



Une saison touristique comme aucune autre



Un organisme du gouvernement
de l'Ontario depuis 1885



Niagara est une région imprégnée d'histoire et bénie par sa géographie. En tant que régisseur d'une des plus magnifiques merveilles naturelles au monde, la Commission des Parcs du Niagara (CPN) joue un rôle prépondérant dans l'entretien, la protection et l'exhibition de la grandeur des chutes, tout en contribuant à la croissance économique et au succès de Niagara.

En tant qu'agence du gouvernement provincial fonctionnant en tant qu'une entreprise opérationnelle auto-financée, la CPN est responsable pour l'entretien de plus de 1 700 hectares d'espace vert, s'étendant quelques 56 kilomètres, tout le long du corridor à partir du lac Erie jusqu'au lac Ontario.

Notre mission demeure la même qu'elle était en 1885, de préserver et d'améliorer la beauté naturelle des chutes et le corridor de la rivière Niagara pour le plaisir des visiteurs, ainsi que le maintien financier autosuffisant.



Imprimé sous l'ordre de l'Assemblée Législative d'Ontario

MESSAGE DU PRÉSIDENT ~ « 2003 : Une saison touristique comme aucune autre »



Archie Katzman,
Président par intérim

La saison touristique pour l'année 2003 fut très turbulente pour l'Ontario, la région de Niagara et la Commission des parcs du Niagara (NPC). Le rétablissement très anticipé qui était espéré pour cette saison ne s'est pas matérialisée puisque la guerre en Iraq, les conditions climatiques désastreuses, la crise du syndrome respiratoire aigu grave, la maladie de l'encéphalopathie spongiforme bovine, une panne électrique qui a affecté toute la province, les délais continus à la frontière, une économie affaiblie aux États-Unis et un dollar Canadien plus puissant ont tous conspiré et contribué à une saison comme aucune autre vécue par la CPN.

En fait, une étude récente dirigée par KPMG pour l'association d'hôtels du Canada, a confirmé ce que plusieurs savaient déjà : les dépenses des touristes dans les marchés de voyages les plus grands au Canada ont diminué énormément en 2003. Selon KPMG, les dépenses de touristes ont diminué d'au-dessus de 1 milliard de dollars (de mars à octobre, 2003) en comparaison à la saison touristique en 2002. Niagara Falls et Toronto furent les deux marchés de voyage les plus affectés, avec des pertes à cause des ventes de plus de 146,1 millions de dollars à Niagara ou 26,7% para rapport à l'année dernière.

Malheureusement, ces circonstances ont forcé aux Parcs de Niagara d'entreprendre des décisions très difficiles, de manière à adresser les défis de la nouvelle industrie du tourisme à Niagara. Tous les départements et opérations de la CPN ont été examinés et des changements ont été mis en place pour apporter une meilleure efficacité et des épargnes hors tout. Ces changements n'auraient pas pu être réalisés si ce n'était pas pour les sacrifices réalisés et la dédicace montrée de la part des employés de la Commission des parcs du Niagara.

Pour répondre aux événements désastreux de cette année, le gouvernement provincial, la CPN et nos partenaires du secteur privé ont agité rapidement et en conjonction pour augmenter la quantité de visites à Niagara, en offrant des nouveaux programmes et événements, comme la série de concerts très populaires de Casino Niagara qui se réalisa cet été passé dans notre théâtre « Oakes Garden ». Avec des représentations comme celles de Bob Dylan, The Little River Band, Kenny Rogers et K.C. and the Sunshine Band, qui ont amusé et attiré des milliers de personnes au parc, Niagara a prouvé encore une fois que c'est une destination de catégorie mondiale.

La CPN et ses partenaires communautaires ont aussi décidé d'augmenter les spectacles de feux d'artifice deux fois par semaine au-dessus de Niagara. En changeant ces spectacles à des événements de tous les soirs, avec la chorégraphie à la musique pour la famille, ceci a aidé dans nos efforts de promouvoir Niagara en tant que destination touristique de première classe. Concernant nos efforts internes de marketing, la CPN s'est déplacée pour remodeler ses magasins de vente au détail à « Table Rock » et nous avons terminé la construction de deux nouveaux centres d'accueil au parc Queen Victoria, ce qui nous permet de vendre des trousse de passeport de la CPN de manière proactive dans le parc, tout en encourageant une durée de séjour prolongée des visiteurs aux sites et aux attractions de la CPN.

Ces efforts coordonnés ont mené à des améliorations modestes dans les derniers mois de 2003. Mais surtout, ils ont fourni un signal que Niagara a survécu et vaincu sa saison sans précédents. Avec l'ouverture du nouveau centre touristique et casino « Fallsview

Niagara », prévu pour le printemps de 2004, tout indique qu'il y aura un rebondissement touristique qui aura lieu cette année à venir. En fait, les prévisions du Ministère du Tourisme et des Loisirs indiquent un taux de croissance de 9,3% en visites pour l'Ontario. Ceci, en combinaison avec le redémarrage récent de l'économie des États-Unis, donne aux opérateurs du tourisme de Niagara toutes les raisons d'être optimistes lorsque nous nous dirigeons à la saison touristique en 2004.

La CPN s'est positionnée pour profiter de cette croissance, tout en se préparant pour les défis que ceci apportera. Avec le soutien des Commissaires et du personnel, 2004 verra que les Parcs du Niagara débutent dans une série de nouvelles étapes et de nouveaux efforts conçus pour positionner les Parcs, et en particulier le parc Queen Victoria (PQV), en tant que la seule et l'unique destination capable de fournir « l'expérience authentique des chutes » aux individus visitant Niagara.

La CPN a aussi hâte à 2004 car notre complexe de golf « Legends on the Niagara » a été choisi en tant que site d'accueil (le terrain « Battlefield ») pour le « Canadian Women's Open du groupe financier de la BMO en 2004 ». La CPN s'est dédiée à développer la réputation de cette région en tant que destination de golf principale et nous avons hâte de témoigner l'attention et l'enthousiasme ajoutés qu'apportera le « LPGA Open » à nos installations et aux sites de golf de toute la région.

Prévus entre le 5 et le 11 juillet, le « LPGA Canadian Women's Open » apportera environ 15 à 25 millions de dollars en valeur économique associée, tandis que plus de 10 000 spectateurs sont prévus, dans chacune des deux journées de compétition, de voir qui sera nommée la championne du seul événement au Canada pour le tournoi LPGA.

Nous sommes très fiers de nos installations de catégorie mondiale à « Legends » et je connais le défi de notre terrain « Battlefield » et la beauté de Niagara, ce qui fournira une des expériences les plus mémorables pour les joueuses, arbitres et spectateurs du tournoi LPGA.

Pour conclure, j'aimerais remercier les Commissaires et le personnel de la Commission des parcs du Niagara pour leurs efforts et travaux exceptionnels pendant cette saison touristique très difficile. Le pouvoir de cette organisation est toujours resté dans ses gens. Grâce à ceci, la Commission des parcs du Niagara continue à être un grand acteur et partenaire dans l'industrie du tourisme de cette province et nous continuerons à surpasser les défis et les opportunités qui se trouvent à l'avenir.

Respectueusement,

Archie Katzman, Président par intérim
Commission des parcs du Niagara



Rangée avant, de gauche à droite :

John Kernahan,
Directeur général

Bob Saracino,
(Représentant de la Municipalité régionale
de Niagara)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 2000
Achèvement du terme le 30 novembre, 2003

Frank B. Leslie
Commissaire
Nommé le 30 juin, 2000
Achèvement du terme le 29 juin, 2006

Gary F. Burroughs,
(Représentant de la ville de
Niagara-on-the-Lake)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 2000
Achèvement du terme le 30 novembre, 2003

Wayne Redekop,
(Représentant de la ville de Fort Erie)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 1997
Achèvement du terme
le 30 novembre, 2003

Rick Dykstra,
Commissaire
Nommé le 27 février, 2003
Terme expire le 26 février, 2006

Rangée arrière, de gauche à droite :

Joan-Marie Brunt,
Commissaire
Nommé le 1er août, 1997
Achèvement du terme
le 31 juillet, 2006

Anthony Rodway,
Commissaire
Nommé le 24 septembre, 2003
Terme expire le 23 septembre, 2006

Archie Katzman,
Vice-président
Nommé le 24 octobre, 1981
Achèvement du terme
le 23 octobre, 2005

Brian E. Merrett,
Président de la Commission
Nommé le 10 décembre, 1997
Achèvement du terme
le 9 décembre, 2003

Anna T. Corfield-Tartaglia,
Commissaire
Nommé le 1er août, 1997
Achèvement du terme
le 31 juillet, 2006

Alfred Liu,
Commissaire
Nommé le 27 février, 2003
Terme expire le 26 février, 2006

S. Wayne Thomson
(Représentant de la ville de
Niagara Falls)
Commissaire
Nommé le 1er décembre, 1994
Achèvement du terme le 30
novembre, 2003

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE POUR L'ANNÉE 2003

La saison touristique pour l'année 2003 en Ontario peut être décrite avec deux mots : sans précédent. Une série d'événements, invraisemblable à tout ce qui a été témoigné dans le passé, a causé que la CPN souffre une des pires saisons touristiques dans l'histoire de la Commission.

Pendant la plupart de son histoire, la CPN a été dans la position enviable de générer les profits financiers nécessaires pour demeurer compétitive dans les économies de tourisme de Niagara et de l'Ontario. Le 11 septembre a changé tout ceci. Dans un instant, les visites des touristes, qui étaient à un niveau qui battait tous les records, ont diminué à des points qui n'ont pas été vues depuis il y a bien des années. Ajouter à ceci « l'orage parfait » d'événements pendant la dernière saison et il n'est pas difficile de s'apercevoir pourquoi la CPN a souffert une diminution significative dans ses revenus.

Comme résultat, la CPN a été forcée de mettre en place des changements organisationnels pour réagir à cette baisse bouleversante de visites, ce qui a abouti à une perte de revenu. Bien que les planifications et les efforts de contingence internes ont commencé dès le mois de mars, 2003, les effets négatifs de la guerre en Iraq, le syndrome respiratoire aigu grave, la maladie d'encéphalopathie spongiforme bovine, un dollar Canadien plus puissant, les délais continus à la frontière et une panne électrique qui a affecté toute la province ont mené la CPN à souffrir une perte d'opération de 7,6 millions de dollars pendant cet exercice financier.

Donc, la CPN va mettre en place des changements significatifs et dramatiques pendant les prochaines saisons pour répondre aux défis créés cette année. La CPN a en fait déjà conçu deux stratégies principales qui guideront ces opérations pendant le cours des prochaines années à suivre. La première comprend la Commission qui va entreprendre une politique de prudence fiscale pendant la saison de tourisme en 2004. En contrôlant les dépenses et les opérations mieux pendant l'année à venir, la CPN espère pouvoir restaurer sa stabilité financière, ce qui permettra de grandir et de réussir dans les années à venir.

La stabilité financière restaurée permettra à la Commission de continuer les initiatives de croissance, de manière à faire concurrence dans ce qui est déjà devenu un marché de tourisme très compétitif. La rentabilité améliorée permettra également à la Commission de maintenir son infrastructure qui est déjà en place, tout en investissant dans les projets à l'avenir de manière responsable, abordable et qui peut être maintenue.

Concernant ceci, la CPN a déjà préparé un plan directeur au parc Queen Victoria (PQV) pour diriger ses efforts de développement. Le plan directeur incorpore une quantité de nouvelles stratégies, y compris l'amélioration de l'interprétation dans le parc, les changements de transportation et l'amélioration d'offres de produits pour le visiteur de l'avenir.

La CPN a entrepris ce plan directeur avec une concentration sur la création d'une expérience du parc Queen Victoria et des chutes incomparable (« Niagara comme il devrait l'être »). Les trouvailles et les recommandations du plan directeur se concentrent sur le parc Queen Victoria, puisque c'est la destination principale de la Commission. Plus de 5 millions de touristes se rassemblent au PQV à chaque année pour voir les chutes majestueuses à partir de « Table Rock Point ». C'est ici aussi que la CPN réalise environ 60% de tout son revenu en attractions, nourritures, boissons, ventes au détail et stationnement. Donc, si la CPN doit retourner à sa stabilité financière,

tout en atteignant une croissance continue, les investissements doivent se concentrer sur et alentour du parc Queen Victoria et de la maison « Table Rock ».

Donc, pendant le cours des prochaines années à suivre, le complexe « Table Rock » sera transformé dans une expérience qui démontre le pouvoir incroyable de l'endroit. Cette nouvelle conception ne comprendra pas uniquement des changements aux concepts de nourriture, boissons et ventes au détail, mais élargira aussi le site physique pour permettre des nouveaux projets, ce qui pourra capturer l'attention, l'intérêt et les habitudes de dépenses du touriste visitant Niagara.

La Commission pense qu'en mettant en place une liste d'améliorations planifiée soigneusement, le parc retournera à une position de stabilité financière, tout en créant une expérience au parc qui attirera continuellement des gens de retour à la CPN et de retour à cette région.

Faits rapides pour l'année 2003

- Le revenu brut a diminué cette année de 83 millions de dollars en 2002 à 65 millions en 2003 – une réduction de 21%
- La CPN a souffert une perte nette en 2003, avant les articles non récurrents, de 7,6 millions de dollars
- Les chiffres pour la participation ont aussi diminué, atteignant 4 046 071, en comparaison à 5 296 251 en 2002
- En 2003, la CPN a embauché un personnel de 1 665 (325 à temps plein et 1 340 employés saisonniers)
- Pendant ce dernier exercice financier, la CPN a remis plus de 3 millions en taxes de ventes au détail à la province, une baisse en comparaison à 4,3 millions de dollars en 2002
- La CPN a fourni des subventions au lieu de taxes à nos municipalités adjointes (ville de Niagara Falls, village de Niagara-on-the-Lake, village de Fort Erie) pour une somme dépassant 900 000 \$ en 2003
- Les terrains de golf à « Legends on the Niagara » nommés « Battlefield » et « Ussher's Creek » ont été les hôtes pour environ 48 000 jeux de golf en 2003. Plus de 12 000 tours de tournois ont déjà été réservés pour la saison de golf en 2004
- Deux nouveaux centres d'accueil ont été construits aux entrées du parc Queen Victoria de manière à donner à la Commission la capacité d'informer nos visiteurs sur les Parcs et de vendre des trousse de passeport de la CPN de manière proactive dans le Parc
- En 2003, les visites au site d'Internet de la CPN (saison de pointe) ont augmenté d'une moyenne d'approximativement 1 million d'occurrences par mois à 10 millions d'occurrences par mois
- Les améliorations continues à notre site www.niagaraparks.com, ont amélioré le classement de la CPN sur les moteurs de recherche internationaux, ce qui a placé la Commission dans les 10 meilleurs sur google.com
- En 2003, le site d'Internet a aidé à atteindre plus de 100 000 \$ en billets vendus à l'avance pour l'aventure « Great Gorge » et les chutes de Niagara



NOVEMBRE, 2002

La CPN dévoile des sculptures à la serre des Parcs du Niagara

Le samedi, 2 novembre, la CPN et la famille de Helen Waimel Robertson, qui est décédée, ont dévoilé trois sculptures produites par l'artiste locale renommée, qui sont présentement exposées bien en vue à l'extérieur de la serre des Parcs du Niagara. Une des sculptrices les plus renommées, Mme Robertson a produit ces trois sculptures uniques en bronze, connues collectivement comme la Fontaine dorée. La Commission des Parcs du Niagara a obtenu une de ces sculptures, Liberté, pendant une donation en 1990. Pendant la cérémonie du 2 novembre, la CPN fut capable de compléter la collection en obtenant les deux pièces qui accompagnent la première, grâce à la générosité de la famille Robertson.

DÉCEMBRE, 2002

Le Festival d'hiver de lumières et les célébrations du nouvel an au parc Queen Victoria

Pendant vingt années, la CPN a été un promoteur très fier et un hôte du festival d'hiver de lumières annuel du Niagara. Cette célébration d'hiver est le festival de lumières le plus large au Canada et le parc Queen Victoria est devenu l'endroit pour le rassemblement des familles et des amis qui désirent témoigner l'exposition spectaculaire de lumières en mouvement nommée « Enchantment of Disney », les événements de famille épatants et les présentations de feux d'artifice époustoufflantes. Le 31 décembre, le parc Queen Victoria était le foyer de la fête de nouvel an la plus grande à Niagara, avec des présentations de Circus Jonathon, Treble Charger, The Fables et Colin James et The Boss Horns qui ont aidé à donner la bienvenue au nouvel an dans cet événement télévisé à travers le pays.

Retraite de l'assistant du directeur général de la CPN

Après presque 37 années de service avec la Commission, l'assistant du directeur général de la CPN Robert Brooker a fait sa retraite. Robert a commencé sa profession avec la CPN en 1966, en tant qu'assistant de comptabilité, avant de continuer avec la position de chef comptable pour la CPN en mai de l'année 1967. Robert est ensuite devenu le directeur principal des services corporatifs en novembre, 1995 et est devenu ensuite l'assistant au directeur général en juillet de l'année 1998. Le remplacement de Robert s'appelle Neil McDougall, le nouveau directeur principal de la CPN, services corporatifs. Neil se joint à la CPN après avoir servi en tant que vice président de « Great Lakes Power Limited ».



JANVIER, 2003

La CPN préserve la mémoire de l'héroïne reconnue au niveau national - Laura Secord

Le 22 juin, 1813, une femme courageuse a commencé une randonnée dangereuse de 32 kilomètres et a mis sa marque pour toujours dans l'histoire et le folklore du Canada. Laura Ingersoll Secord était une pionnière dans la partie supérieure du Canada, et ces actions héroïques pendant la Guerre de 1812 ont abouti dans sa transformation dans un icône de la culture populaire du Canada. Le 8 janvier, 2003 le gouvernement fédéral a rendu hommage aux actions de Laura Secord en la nommant une personne avec une signification historique nationale. La Commission des parcs du Niagara est fière de posséder la maison de Laura Secord, située dans le village de Queenston. En 1998, par intermédiaire d'un cadeau généreux de la part de « Laura Secord Incorporée », le patrimoine Secord est devenu une partie de la confiance publique, permettant à la CPN d'assurer la préservation et la conservation du patrimoine pour les générations à venir.

FÉVRIER, 2003

La chambre de commerce de Niagara Falls - Accueil d'affaires après 5 heures

Le 19 février, au restaurant Table Rock, le président de la CPN Brian Merrett fut un invité spécial à la réunion mensuelle « Affaires après 5 heures » avec des membres de la chambre de commerce de Niagara Falls. Dans un discours nommé « La renaissance de Niagara dans le millénaire », président Merrett a parlé sur la croissance phénoménale qui a pris place à Niagara et il a continué en décrivant les planifications de la CPN pour répondre à cette croissance par intermédiaire de la création d'un plan directeur pour le parc Queen Victoria.

Cathy Sherk de la CPN reçoit la nomination de l'association royale de golf au Canada

Cathy Sherk, l'enseignante principale professionnelle au complexe de golf « Legends on the Niagara », continue à être une actualité épatante pour la CPN et pour le sport de golf au Canada. Pendant l'assemblée générale annuelle de l'association royale de golf au Canada, il fut annoncé que Cathy, ainsi que Moira Jaatteenmaki et Diane Mackay, ont été nommées des Gouverneurs associés de l'association. Ceci représente la première fois qu'une femme a été nommée à cette position dans l'ARGC. Les Gouverneurs associés sont sélectionnés à travers le pays pour fournir de l'expertise et pour assister dans les recommandations politiques, de planification et de stratégie au niveau du comité pour l'ARGC.



MARS, 2003

Cérémonie de remise de diplômes et de prix à l'école d'horticulture

Le samedi, 29 mars, la CPN a présenté sa classe de gradués de l'école d'horticulture pour l'année 2003 avec leurs diplômes bien mérités et des épingles de remise de diplômes. La classe de 2003 fut comprise de : Mark Agnoletto, Jonathan McLaren, David Bergshoeff, Laura McConnell, David Hunt, Jason Overvest et Zenia Buzanko.

AVRIL, 2003

L'école d'horticulture de la CPN gagne le trophée aux jeux olympiques d'horticulture

Le samedi, 5 avril, l'équipe de la CPN provenant de l'école d'horticulture a gagné la première place dans le jour de loisir pour les paysages et l'horticulture médio-atlantique. Presque 300 étudiants provenant de 12 collèges et universités de l'Ontario, de New York, de Connecticut, de la Pennsylvanie et d'Ohio ont fait la compétition dans plus de 23 compétitions de paysages et d'horticulture. Ceci fut la première fois que cette journée de loisirs fut entreprise au Canada, avec les co-hôtes étant la Commission des parcs du Niagara et le Collège de Niagara.

La CPN commence à travailler sur la première phase du plan administratif de la moraine du parc Queen Victoria

Le 24 avril a inauguré un projet majeur pour réhabiliter la moraine du parc Queen Victoria en plantant un arbre comme un acte cérémonial. La moraine boisée est un paysage important au niveau local, régional et international. Elle forme l'arrière-plan pour à la fois la chute Horseshoe et le parc Queen Victoria. Depuis son déboisement dans la première partie du vingtième siècle, la moraine fut laissée pour régénérer de la végétation toute seule, sans programmes de gestion de terrains significatifs. Comme résultat, des arbres et des arbustes invasifs et non natifs ont commencé à coloniser une grande partie de ce terrain en pente. Le plan administratif de la CPN pour la moraine est conçu pour améliorer la santé écologique de la moraine en retirant ces types de végétation invasifs et non natifs, et en replantant des arbres et des arbustes esthétiquement et écologiquement avantageux qui amélioreront la santé générale de la moraine.



MAI, 2003

La promesse d'Ontario aide à transformer le golf dans un jeu pour les enfants

Le 27 mai, Mike Harris, le président de la Promesse de l'Ontario, ainsi que la Commission des parcs du Niagara et le Club garçons et filles du Niagara ont annoncé un programme innovateur conçu pour élargir l'allure positive et l'intérêt du golf junior. Pendant l'été de 2003, le personnel d'enseignement professionnel de « Legends » a accueilli une série de cliniques d'instruction de golf de deux heures pour les enfants de la région, sélectionnés par le Club garçons et filles, qui n'auraient pas pu être capables autrement de participer dans ce sport excellent à cause de leur situation économique. Ces sessions ont ensuite culminé dans des tours actuels de golf qui furent joués par ces enfants au terrain de golf « Oak Hall » par 3, tout le long de l'été.

Pique-nique du personnel de Centraide

Le départ de la levée de fonds de la CPN a commencé le 23 mai, avec un pique-nique et barbecue avec le personnel de Centraide. Cette année, la CPN et son personnel ont fièrement contribué 54 300 \$ à Centraide de Niagara.

JUIN, 2003

« Legends » est le hôte pour le tournoi « LPGA Canadian Open »

L'association royale de golf au Canada a fait l'annonce le 17 juin, le premier anniversaire de « Legends on the Niagara », que le complexe de golf a été sélectionné comme le site d'accueil pour le « Canadian Women's Open du groupe financier de la BMO en 2003 ». Le terrain de golf « Battlefield » par 72, comprenant 7 224 verges, conçu par Doug Carrick, sera le site du seul événement du tour LPGA au Canada. La CPN est très fière de ses installations de catégorie mondiale à « Legends » et est confiante que le défi du terrain et la beauté de la région fourniront une des expériences les plus mémorables pour les joueuses de golf, les arbitres et les spectateurs dans le tour LPGA. Le tournoi aura lieu à partir du 5 juillet, jusqu'au 11 juillet, 2004.



JUILLET, 2003

Les vacances d'été débutent avec les célébrations des 2 nations incroyables

Des événements spéciaux de célébrations de 2 nations ont eu lieu pendant les vacances du 1er juillet et du 4 juillet. Les « Pops in the Parks » du jour de Canada a offert des représentations par l'orchestre de la symphonie de Niagara au parc Queen Victoria, tandis que l'orchestre de la symphonie de Buffalo a fait une représentation au parc New York, à Niagara Falls, du côté de New York. Ces concerts ont été radiodiffusés en direct sur 102.5 FM, « The Star » et ont terminé avec un spectacle de feux d'artifice synchronisés avec les sons de l'ouverture de 1812. Le 4 juillet, l'événement « Honey Sweets » a inclut des concerts gratuits avec « Universal Honey » et « Honeymoon Suite » et a conclu avec une autre représentation spectaculaire musicale de feux d'artifice au-dessus des chutes de Niagara.

Rappel pour préserver la bataille de Chippawa

La bataille de Chippawa fut combattue le 15 juillet, 1814, et c'était l'engagement initial de la campagne de Niagara en 1814, l'opération militaire la plus longue et la plus sanglante de la Guerre de 1812. Tous les 5 juillet, on commémore cette bataille, puisque la CPN est le hôte d'une petite cérémonie au parc du champ de bataille de Chippawa. La cérémonie fait hommage aux soldats décédés qui ont fait partie de la bataille: Canadiens, Américains, de l'Angleterre et les alliés des premières nations. Environ 4 000 soldats ont pris part dans la lutte de cette journée et lorsque cette journée fut terminée, plus de 800 hommes sont morts ou ont été blessés dans les champs maintenant protégés par la CPN.



AOÛT, 2003

Prix aux étudiants des Parcs de Niagara en 2003

Les Parcs de Niagara remettent des bourses scolaires à tous les ans à sept employés / étudiants d'été pour reconnaître leur réussite académique, leur participation dans la communauté et leur rendement au travail. Cet été, les bourses scolaires ont été présentées à : Ben Woodford, Hang Nguyen, Karleigh Mundy, Meagan Schrader, David Wallace, Lindsay Shura et Sara Epp.



Niagara reçoit une caisse de secours économique à cause du syndrome respiratoire aigu grave

Le 7 août, le gouvernement provincial a annoncé presque 2 millions de dollars en financements pour assister l'industrie de tourisme abattue de Niagara dans leur lutte contre les effets adverses de la crise du syndrome respiratoire aigu grave en Ontario. Un des projets développés comme résultat de ce financement fut la série de concerts de Casino Niagara qui ont pris lieu au théâtre « Oakes Garden » de la CPN. Les concerts furent un grand succès, avec des invités musicaux comme Kenny Rogers, K. C. and the Sunshine Band, The Little River Band et Bob Dylan ont fait leurs représentations devant des milliers de visiteurs qui sont revenus à Niagara et de retour aux Parcs de Niagara.

SEPTEMBRE, 2003

La CPN lance un site d'Internet nouveau et amélioré

Le 10 septembre, la CPN a dévoilé son site d'Internet récemment conçu www.niagaraparks.com. Des renseignements plus compréhensifs, des images et des téléchargements de la CPN attirants, ainsi que des capacités de recherche plus rapides, représentent uniquement certaines des améliorations faites à cet outil d'affaires important. Les recherches montrent que plus de 70% de voyageurs utilisent l'Internet pour planifier leurs voyages. Le nouveau site d'Internet de la CPN a donc été re-développé pour faciliter la visite des utilisateurs d'Internet pour inclure les parcs du Niagara et Niagara Falls dans leurs plans de voyages et de destinations pour l'avenir.

OCTOBRE, 2003

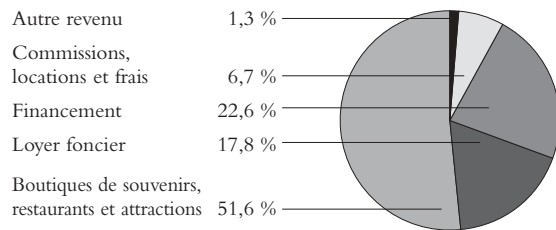
Illumination des points d'intérêts globaux

Le 1er octobre, la CPN et le comité d'illumination de Niagara Falls se sont joints avec Estée Lauder pour illuminer les chutes Horseshoe des côtés Canadien et Américain de la couleur rose, ce qui a fait partie de la campagne d'illumination de points d'intérêt globaux de la compagnie. Rassemblées aux autres points d'intérêt comme l'édifice « Empire State » à New York, Le théâtre « Royal Opera House » à Londres, et l'Assemblée Nationale à Paris, les chutes de catégorie mondiale furent illuminées en rose, ce qui a continué une tradition d'attirer de l'attention au besoin de connaissances et de recherches visées à combattre le cancer du sein.

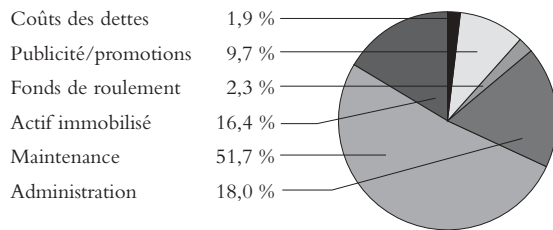
Le nouveau chef de police de la CPN prend son poste

Le 14 octobre, le chef de police le plus nouveau des parcs de Niagara, Tim Berndt a pris la commande d'un des départements les plus anciens de cette province, le service policier des parcs de Niagara. Le chef de police Berndt apporte avec lui une quantité énorme d'expérience, ayant servi avec le service de police régional de Niagara (PRN) pendant 28 ans. Le chef de police Berndt remplace Ray Vassallo, qui a servi en tant que chef de police des parcs de Niagara pendant les dernières dix années. Avant de rejoindre la police des parcs, le chef de police Vassallo a servi avec distinction en tant que membre de la gendarmerie royale du Canada pendant 26 ans.

D'où sont venus les dollars de la Commission



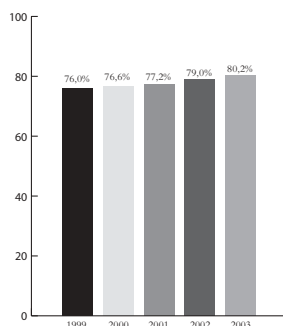
Où sont allés les dollars de la Commission



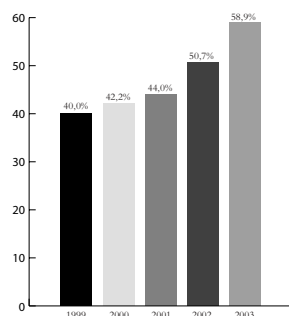
PERFORMANCE COMPARATIVE ~ Boutiques de souvenirs, restaurants et attractions (\$'000)

	2003	% des ventes	2002	% des ventes
Revenu	57 796 \$	100,0	74 364 \$	100,0
Coût des biens vendus	11 453	19,8	15 615	21,0
Profit brut	46 343 \$	80,2	58 749 \$	79,0
Dépenses de fonctionnement avec dépréciation	34 019	58,9	37 727	50,7
Revenu net avant les frais généraux administratifs	12 324 \$	21,3	21 022 \$	28,3

Le schéma ci-contre indique que la Commission a eu une performance très bonne dans l'achat de biens pour la revente. La constatation significative est l'augmentation favorable du pourcentage de profit brut pendant les dernières cinq années.



Tandis que les dollars dépensés actuellement en 2003 furent 10% moins élevés qu'en 2002, ceci n'était pas assez pour garder la même allure que la diminution dramatique de ventes vécue cette année. Les dépenses d'opération pour les dernières cinq années en tant que pourcentage des ventes totales sont les suivantes :



FRÉQUENTATION DES ATTRACTIONS

Participation – Attractions, terrains de golf et sites historiques

	2003	2002	Croissance ou (décroissance)
Attractions			
Ascenseur « Maid of the Mist »	1 249 773	1 821 271	(571 498)
Randonnée derrière les chutes	895 150	1 120 047	(224 897)
Conservatoire des papillons	488 346	563 876	(75 530)
Aérocar Whirlpool	151 659	209 075	(57 416)
Randonnée d'eaux vives	206 396	181 148	25 248
Serre – Parc Queen Victoria	159 834	210 084	(50 250)
Total pour les attractions	3 151 158	4 105 501	(954 343)
Golf			
Terrain de golf Oak Hall Par 3	12 431	13 020	(589)
Terrain de golf Whirlpool	34 017	39 498	(5 481)
Complexe de golf de «Legends on the Niagara»	68 424	72 424	(4 000)
Total pour le golf	114 872	124 942	(10 070)
Sites historiques			
Le vieux Fort Erie	17 564	27 788	(10 224)
Sir Adam Beck	26 061	11 565	14 496
Patrimoine de Laura Secord	5 562	9 986	(4 424)
Imprimerie de patrimoine Mackenzie et musée de journaux	2 832	5 716	(2 884)
Maison McFarland	1 863	4 972	(3 109)
Total pour les sites historiques	53 882	60 027	(6 145)
Chemin de fer incliné des chutes	508 866	751 123	(242 257)
Systèmes des trams	217 293	254 658	(37 365)
Total	4 046 071	5 296 251	(1 250 180)

Stationnements – Nombre de véhicules

	2003	2002	Croissance ou (décroissance)
Stationnement du pont Rainbow	17 744	– *	17 744
Stationnement des chutes	355 496	437 468	(81 972)
Stationnement de la serre	26 860	35 937	(9 077)
Stationnement Rapids View	46 045	65 972	(19 927)
Total	446 145	539 377	(93 232)

*Fermé à cause de la construction du pont Rainbow

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission des parcs du Niagara est responsable de la préparation des états financiers afférents.

Elle a dressé ces états financiers conformément aux conventions comptables généralement acceptées au Canada. Ces états financiers ne sont pas précis étant donné qu'ils comportent certains montants fondés sur des estimations et des jugements faits par la direction. Celle-ci a établi ces montants de façon raisonnable pour s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement à tous égards importants.

La Commission utilise un système de contrôle comptable et administratif interne conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, et que l'actif de la Commission est comptabilisé de manière appropriée et fait l'objet d'une protection suffisante.

Les membres désignés de la Commission ont la responsabilité de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et sont les ultimes responsables de l'examen et de l'approbation des états financiers.

La Commission se réunit périodiquement avec la direction pour discuter des mécanismes de contrôle interne du processus d'infor-

mation financière, de questions de vérification et d'information financière, et pour s'assurer que chaque partie s'acquitte comme il se doit de ses responsabilités.

Les états financiers ont été vérifiés par Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., vérificateurs externes, selon les normes de vérification généralement acceptées au Canada, au nom de la Commission, du Ministre du Tourisme et Récréatif et du vérificateur provincial. Crawford, Smith et Swallow, comptables agréés, s.r.l., ont eu un accès entier et sans entraves à la Commission.



John A. M. Kernahan

Directeur général

Le 16 janvier 2004



Neil McDougall, CMA

Administrateur principal, Services Corporatifs

Le 16 janvier 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

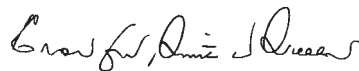
À la Commission des parcs du Niagara, au Ministre du Tourisme et Récréatif et au vérificateur provincial

Conformément à la Loi sur les parcs du Niagara, laquelle indique que la Commission des parcs du Niagara, un organisme de la Couronne, fait l'objet d'une vérification par le vérificateur provincial ou par un vérificateur désigné par le lieutenant-gouverneur en conseil, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Niagara au 31 octobre 2003 et les états d'exploitation, de l'avoir et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues Canadien. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des

montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Commission au 31 octobre 2003 les résultats de son fonctionnement et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.



Crawford, Smith et Swallow

Chartered Accountants LLP

Le 16 janvier 2004 Niagara Falls, Ontario

ÉTAT 1

Actif	(dans des milliers de dollars)	
	2003	2002
	\$	\$
Actif à court terme		
Encaisse	1 589	1 263
Comptes débiteurs	2 755	3 199
Stocks		
Articles vendables	4 965	4 240
Fournitures d'entretien et autres	1 326	1 329
Frais payés d'avance	339	290
	10 974	10 321
Immobilisations - note 2	134 326	137 108
	145 300	147 429
 Passif et avoir		
Passif et avoir		
Prêt bancaire - note 3	13 000	6 000
Comptes créditeurs	4 300	5 267
Traitements et salaires dus	1 946	1 367
Portion actuelle du financement à long terme	59	
	19 305	12 634
Financement à long terme - note 4	45	
Prestations après-mandat - note 5	2 931	2 780
Engagements - note 9		
Faux frais - note 10		
Avoir - État 2	123 019	132 015
	145 300	147 429

Voir notes afférentes

Signataires au nom de la Commission :



Président par intérim



Commissaire

ÉTAT 2

(dans des milliers de dollars)

	2003	2002
	\$	\$
Avoir au début de l'exercice	132 015	130 376
Revenu net (perte) pour l'année - État 3	(8 996)	1 639
Avoir à la fin de l'exercice	123 019	132 015

Voir notes afférentes

ÉTAT 3

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2003	2002
	\$	\$
Recettes		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions - Annexe 1	57 796	74 363
Loyers fonciers	5 572	5 416
Commissions, loiaions et frais	2 078	2 891
Différence de change nette sur devises américaines	396	691
Gain net sur la vente d'actifs immobilizes	22	176
Recettes diverses	28	17
	65 892	83 554
Charges		
Boutiques de cadeaux, restaurants et attractions - Annexe 1		
Coût d'acquisition des articles vendus	11 453	15 615
Frais d'exploitation	30 162	34 403
Entretien	15 838	16 977
Frais généraux et d'administration	5 527	5 166
Marketing et publicité	2 652	2 623
Service à la clientèle	319	383
	65 951	75 167
Revenu net (perte) pour l'année, avant les articles non notés	(59)	8 387
Autres articles		
Dépense d'intérêt - nette - note 6	587	479
Dépréciation - note 7	6 936	6 269
	7 523	6 748
Revenu net (perte) avant les articles non récurrents	(7 582)	1 639
Articles non récurrents - note 8	(1 414)	
Revenu net (perte) pour l'année	(8 996)	1 639

Voir notes afférentes

ÉTAT 4

	<i>(dans des milliers de dollars)</i>	
	2003	2002
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Revenu net (perte) pour l'année	(8 996)	1 639
Imputations aux recettes ne nécessitant aucun décaissement		
- changement des avantages postérieurs à l'emploi	151	208
- amortissement	7 150	6 478
- gain net sur la vente d'actifs immobilisés	655	(176)
	(1 040)	8 149
Écart net des soldes des fonds de roulement en nature lié à l'exploitation - note 11	(714)	(3 746)
Fonds découlant (utilisé) des activités d'exploitation	(1 754)	4 403
Activités d'investissement		
Aquisitions d'actifs immobilisés	(4 951)	(7 528)
Produits de la vente d'actifs immobilisés	31	194
Fonds utilisés pour les activités d'investissement	(4 920)	(7 334)
Activités de financement		
Augmentation du prêt avec la banque	7 000	3 000
Remboursement de la dette à long terme		(300)
Fonds fournis par les activités de financement	7 000	2 700
Augmentation (baisse) de la position de trésorerie	326	(231)
Postition de trésorerie au début de l'exercice	1 263	1 494
Postition de trésorerie à la fin de l'exercice	1 589	1 263

Voir notes afférentes

ANNEXE 1

	(dans des milliers de dollars)	
	2003	2002
	\$	\$
Recettes		
Souvenirs, porcelaines et cartes postales	15 783	23 382
Aliments et boissons non alcooliques	12 262	16 438
Bière, boissons alcooliques et vin	2 061	2 325
Confiserie	2 144	3 116
Tarifs et admissions	23 237	26 499
Locations	873	1 023
Divers	1 436	1 580
	57 796	74 363
Coûts d'acquisitions des produits vendus		
Souvenirs, porcelaines et cartes postales	5 855	8 658
Aliments et boissons non alcooliques	3 514	4 462
Bière, boissons alcooliques et vin	581	662
Confiserie	865	1 217
Divers	638	616
	11 453	15 615
Bénéfices bruts	46 343	58 748
Frais d'exploitation		
Traitements et salaires	12 802	14 837
Avantages sociaux	2 517	2 630
Publicité	993	1 387
Combustible, électricité, eau et buanderie	1 293	1 374
Frais généraux	3 963	4 468
Maintenance des bâtiments, du matériel et des véhicules	2 356	2 645
Entretien des terrains	3 438	4 693
Subventions tenant lieu de taxes municipales	870	823
Dépenses de centre de distribution	1 930	1 546
	30 162	34 403
Recettes nettes avant amortissement	16 181	24 345
Amortissement de l'actif productif de recettes	3 857	3 323
Recettes nettes moins toute tranche des Frais administratifs généraux de la Commission	12 324	21 022

Voir notes afférentes

1. Principales conventions comptables

Méthode comptable

Les états financiers de la Commission des Parcs du Niagara (la « Commission ») sont les représentations de la gestion dressées conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada et uniformément appliqués. Vu qu'une détermination précise de nombreux éléments d'actif et de passif est fonction d'événements futurs, la préparation d'états financiers périodiques repose nécessairement sur des estimations et des approximations. Celles-ci ont été faites à partir d'un jugement consciencieux exercé en tenant compte de l'information disponible. De l'avis de la direction, les états financiers ont été dressés de façon appropriée dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-dessous :

Stocks

Les inventaires de marchandise vendable sont valorisés à un prix au-dessous de la moyenne et de la valeur nette réalisable.

Le 1er novembre, 2002, la Commission a changé la méthode de fixer les prix de l'inventaire de marchandise au détail à partir du premier rentré, premier sorti (PRPS) au coût de moyenne. Il n'y a pas d'effet significatif sur le revenu net de l'année actuelle.

Immobilisations

Toutes les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. La comptabilisation de l'amortissement est linéaire, à des taux de 2,5 à 20 pour cent pour les bâtiments, la voirie et les structures, de 10 à 25 pour cent pour le matériel et les fournitures et de 8 à 40 pour cent pour les véhicules.

2. Immobilisations

(dans des milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	2003	2002
	\$	\$	\$	\$
Terrain	13 555	–	13 555	13 555
Améliorations de terrain	17 091	–	17 091	17 091
Bâtiments, voirie et structures	141 735	49 933	91 802	94 141
Matériel et mobilier	25 978	16 604	9 374	9 947
Véhicules	8 204	6 994	1 210	1 193
	206 563	73 531	133 032	135 927
Travaux d'immobilisations en cours	1 294	–	1 294	1 181
	207 857	73 531	134 326	137 108

3. Prêt de la banque

Les installations de prêts de banque qui ont une capacité d'emprunt minimale de 25 000 000 \$ fournissent deux types de prêts. Il y a l'option de taux variables avec un taux qui varie avec le taux d'intérêt préférentiel de la Banque de Montréal et il y a une installation de prêt d'opération à taux fixe qui est disponible pour des termes de 30/60/90/180 ou 364 journées à des taux qui sont réglés en relation aux taux d'acceptation du banquier. Le 31 octobre, 2003, il y a eu un prêt à taux fixe de 10 000 000 \$ à un intérêt de 3,84% qui arrive à sa maturité le 27 avril, 2004. La Commission a posé sa candidature pour un décret provenant de la Province de l'Ontario pour avoir la capacité d'emprunt maximale élevée à 35 000 000 \$. Depuis le moment de la date du rapport de vérification, cette approbation n'a pas été honorée.

4. Financement à long terme

(dans des milliers de dollars)

	2003	2002
	\$	\$
La Commission a une obligation sous le contrat de location acquisition, portant l'intérêt de zéro, qui exige des paiements mensuels de 5 279 \$ jusqu'au mois d'août, 2005, sécurisé par l'équipement avec une valeur comptable nette de 107 086 \$	104	
La portion minimale est dû dans l'espace d'une année	59	
	45	

Les paiements principaux de l'obligation sous le contrat de location acquisition est à payer comme suit :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2004	59
2005	45

5. Prestations après-mandat

La Commission fournit un bénéfice pour l'avenir de l'employé défini, payable à la résiliation du contrat de travail, offert à certains employés à temps plein avec un minimum de cinq années de service. Le bénéfice est calculé basé sur une semaine de rémunérations, au moment de la résiliation du contrat de travail, pour chaque année de service à temps plein fournit pour la Commission. Voir note 13 pour obtenir d'autres bénéfices à la fin du contrat de travail.

Information définie sur régime de prestations

(dans des milliers de dollars)

	2003	2002
	\$	\$
Atouts pour régime de prestations de l'employé	–	–
Engagements de régime de prestations de l'employé	2 931	2 780
Déficit de régime de prestations de l'employé	2 931	2 780
Obligation de prestation reconnue sur le bilan		
Obligation de prestation, début de l'année	2 780	2 571
Dépense pour l'année	352	342
Prestations payées pendant l'année	(201)	(133)
Obligation prestation, fin de l'année	2 931	2 780

Les hypothèses actuarielles principales utilisées pour l'évaluation du régime de prestation sont les suivantes :

Taux d'intérêt (rabais) – L'obligation accrue à partir et les dépenses ont été déterminés en employant un taux d'escompte de 6%.

Niveaux des salaires – Les niveaux des salaires à l'avenir sont prévus d'accroître de 4% par année.

6. Dépense d'intérêt

(dans des milliers de dollars)

	2003	2002
	\$	\$
Revenu d'intérêt	(46)	(64)
Dépense d'intérêt du prêt	633	543
	587	479

7. Dépréciation

(dans des milliers de dollars)

	2003	2002
	\$	\$
Amortissement de l'actif productif de recettes	3 857	3 323
Amortissement de l'actif non productif de recettes	3 079	2 946
	6 936	6 269

8. Articles non récurrents

La Commission a entrepris une restructuration organisationnelle significative qui a abouti dans l'élimination de plusieurs positions. Les coûts de continuation de salaire et de mise à fin liés à cette question ont équivalu à une somme de 550 000 \$.

Une étude compréhensive pour la direction de l'avenir de la Commission fut complétée pendant l'année, rendant certains travaux capitaux en progrès redondants. La radiation de ces travaux capitaux en progrès et d'autres biens qui furent obsolètes mais pas complètement dépréciés ont totalisé 730 000 \$.

La résolution d'un usage d'eau disputé et la question de la facturation furent finalisées pendant l'année à un coût de 134 000 \$.

9. Engagements

La Commission s'est engagée à dépenser approximativement 1 900 000 \$ en projets d'immobilisations au cours du prochain exercice.

10. Faux Frais

La commission est engagée dans une instance judiciaire ayant trait à certaines demandes d'indemnisation pour lesquelles il est impossible de déterminer la probabilité de perte ni le montant raisonnablement estimable. En conséquence, les états financiers ne tiennent compte d'aucune provision pour ces demandes d'indemnisation.

11. Mouvements de trésorerie

Parmi les écarts des éléments du fonds de roulement, on trouve les suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	2003	2002
	\$	\$
Comptes débiteurs	604	931
Stocks	(723)	(797)
Frais payés d'avance	(48)	(169)
Comptes créditeurs et traitements et salaires dûs	(1 097)	(3 711)
Augmentation de la disjonction	550	
	(714)	(3 746)

Acquisition de biens fixes

Pendant l'année, les biens fixes furent obtenus à un coût déterminé de 5 055 371 \$ desquels 104 112 \$ fut obtenu par des moyens de contrats de location acquisition. Les paiements en argent liquide de 4 951 259 ont été réalisés pour acheter les biens fixes.

Intérêts

	2003	2002
	\$	\$
Intérêt reçu	46	64
Intérêt payé	633	535

12. Bail d'exploitation

La Commission loue des véhicules, équipement et prémisses sous le programme de bail d'exploitation qui expire à travers les années jusqu'en 2008. L'obligation totale sous le programme de bail d'exploitation équivaut 1 687 795 \$.

Paiements à l'avenir pour chacune des cinq prochaines années sont les suivantes :

(dans des milliers de dollars)

	\$
2004	791
2005	632
2006	111
2007	97
2008	57

13. Autres prestations après-mandat

La Commission verse pour tous ses employés permanents (et non permanents participants) des cotisations au Régime de retraite de la fonction publique et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Ceux-ci sont des régimes pour plusieurs employés. Ces plans sont expliqués en tant que plans de contribution, puisque la Commission n'a pas assez d'information pour appliquer un plan de bénéfices défini expliquant ces plans de pension.

Les obligations de la Commission au titre des régimes de retraite de la fonction publique et du SEFPO étaient de 1 505 751 \$ (1 214 516 \$ en 2002) et sont incluses dans les postes « Frais généraux et d'administration » dans l'état des opérations et « Avantages sociaux des employés » dans l'annexe sur l'exploitation des boutiques de cadeaux, restaurants et attractions.

Le coût pour après-mandat, prestations non-liées à la retraite sont payées par le Secrétariat du Conseil de gestion et ne sont pas compris dans le compte d'exploitation générale.

Voir note 5 pour des détails définis sur le régime de prestations pour l'avenir de l'employé.

14. Instruments financiers et la gestion de risque

Juste valeur

Les outils financiers de la Commission comprennent l'argent liquide, les comptes clients, les prêts de la banque, les comptes fournisseurs et des augmentations de salaire. La valeur comptable de ces outils s'approche à leur juste valeur, grâce aux liquidités immédiates ou à court terme.

Risque de crédit

La clientèle de la Commission l'expose à un risque de crédit. Toutefois, la concentration du risque de crédit est réduite au minimum en raison du nombre élevé de clients.

Risque de change

La Commission réalise approximativement 16,0 % de ses ventes en devises étrangères (16,3 % en 2002). Par conséquent, certains éléments d'actif et recettes sont exposés à la fluctuation des devises étrangères.

Risque de flux monétaire

La Commission possède un prêt de banque payable à taux variable avec un intérêt qui varie selon le taux d'intérêt préférentiel. Par conséquent, la Commission est exposée à des risques de flux monétaires liés à des risques de flux monétaires liés à des fluctuations potentielles dans les taux d'intérêt du marché.

15. Opérations entre apparentés

La commission exerce une influence significative sur la Fondation des parcs du Niagara (la « Fondation ») en vertu de son habilité d'appointer certains des Directeurs du conseil d'administration de la Fondation. La Fondation est incorporée sous la loi des Corporations d'Ontario et consiste en une charité enregistrée sous la Loi de l'impôt sur le revenu. Le but de la fondation est de promouvoir des initiatives de conservation, environnementales historiques, arts du spectacle et musicales dans le territoire de la Commission des parcs du Niagara. Les ressources nettes de la Fondation équivalent à 44 391 \$ (42 158 \$ en 2002). Au cours de l'année, la Commission a dépensé 6 631 \$ (32 668 \$ en 2002) de l'argent de la Fondation. Ces montants dépensés ont compris le logiciel informatique, les frais professionnels et les frais téléphoniques.

L'actif net est résultant des opérations de la Fondation ne sont pas compris dans les déclarations financières séparées de la Fondation sont disponibles sur demande.

16. Fonds excédentaires

Conformément à l'article 16(2) de la Loi sur les parcs du Niagara, tous les fonds excédentaires sont versés au ministre des Finances sur ordre du lieutenant gouverneur en conseil en font partie du trésor.

DIVULGATIONS DE SALAIRES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Employés touchant 100 000 \$ ou plus en 2002

Prépare conformément à la loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public.

Registre des salaires et prestations des employés pour l'année 2002

Nom	Poste	Salaire versé	Avantages imposables
John Kernahan	Directeur général	131 864,36 \$	8 695,07 \$
Robert Brooker	Directeur général adjoint	123 194,64 \$	355,71 \$
Robert McIlveen	Administrateur principal - Services Communnautaires	103 425,65 \$	231,19 \$
Nicholas Murphy	Administrateur principal - Services techniques	103 425,65 \$	231,19 \$
Alois Pold	Administrateur principal - Services d'alimentation	103 425,65 \$	926,69 \$
Joel Noden	Administrateur principal - Détail, attractions et héritage	103 425,65 \$	231,19 \$
Murray Mold	Administrateur principal Développement d'entreprise et commercialisation	101 486,24 \$	231,19 \$